

Gyrophare LED jaune 10-30 V, à embase magnétique

N° d'article: 6000002371 | Code de correspondance: LED KL G MAG | Code EAN: 4045294269593



- » Embase magnétique avec câble spiralé
- » raccordement à l'allume-cigares
- » pas besoin de percer de trou dans le véhicule
- » homologué ECE R65 et ECE R10-04
- » tension 10-30 V

Dimensions

Dimensions extérieures : 185 x 185 x 160 mm

Données techniques

Poids : 1,39 kg

IP Indice de protection: 67

Tension en volts: 12
24**Conformité**

Conformité CEM: Oui

Marque de conformité ECE: E4 R65
E4 10R-04**Accessoires**

	N° d'article	Désignation marketing	Code de correspondance	Code EAN
	801009974	Rallonge en spirale 12V	ZHSWV	4045294130640

Gyrophare LED jaune 10-30 V, à embase magnétique

N° d'article: 6000002371 | Code de correspondance: LED KL G MAG | Code EAN: 4045294269593

	N° d'article	Désignation marketing	Code de correspondance	Code EAN
	801005397	Prise 12 V type allume cigare	ZSD12AB2	4045294096731
	1000005394	STS 2.0 Gyrophare embase magnétique	STS 2.0 KLM S QT	4045294531232
	1000002178	Jeu d'adhésifs de signalisation pour véhicules DIN 30710	WAMA FZS DIN 30710	4045294237202

Description

Ce gyrophare est équipé d'une embase magnétique qui permet de l'installer à l'endroit souhaité sur le toit du véhicule. Son câble spiralé permet de le brancher rapidement sur la prise allume-cigare sans câblage supplémentaire. Le gyrophare nécessite une tension de 10-30 V. Il respecte les normes ECE R65 E04 006598 ainsi que ECE R10-04 et sa technologie LED lui assure une grande longévité. Le feu clignotant jaune sert à avertir les autres véhicules en cas de danger (voir à ce sujet le § 38 du StVO, code de la route allemand). Il produit 120 double-éclats par minute. Avec son indice de protection IP67, il peut être utilisé en extérieur entre -40 et +70 °C. Elle mesure 152 mm de haut pour un diamètre de 183 mm. En ce qui concerne l'utilisation de lampes d'avertissement sur la voie publique, consulter également la Norme EN 12352 et le descriptif de l'Homologation R65 décrivant les réglementations relatives à La signalisation pour les véhicules de service intervenant sur la voie publique. .

Remarque : ce gyrophare est uniquement destiné à une utilisation temporaire. Il ne doit être placé que sur les surfaces planes et horizontales sur le toit de véhicule (en acier). La vitesse maximale recommandée avec le gyrophare installé est de 110 km/h.

Successeur

N° d'article	Désignation marketing	Code de correspondance	Code EAN
6000015914	Gyrophare LED magnétique 12-24V	LED KLG MAG 12-24	4014599299734

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications dans l'intérêt du progrès technique, ainsi que de corriger les erreurs d'impression et les fautes. Illustrations similaires, matériel décoratif non inclus. Avec la publication de cette fiche technique, les éditions précédentes perdent leur validité. Version : 29.02.2024